

MILANGES RELIGIEUX,

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XII. Montreal, Vendredi 20 Octobre 1848. No. 11.

ROME.

Le Saint-Père a pris le parti de proroger les chambres romaines jusqu'au 15 novembre. Si l'on excepte une protestation du député Sterbini, personne n'a osé élever la voix dans l'enceinte du parlement contre une mesure qui était devenue d'urgence. La triste influence du ministère Mamiani a été telle, que toute l'organisation de l'état s'en est ressentie. Il faut du temps et du calme pour apaiser les passions qui débordent, pour mettre le premier appareil sur des plaies qui saignent longtemps encore; telle est sans doute la tâche que s'impose aujourd'hui la grande âme de Pie IX. Puisant dans sa conscience ces inspirations si heureuses qui ont fait de lui la plus noble figure de nos temps, le Pontife communiquera à son nouveau ministère une partie de cette prudente activité dont les états romains ont tant besoin pour reprendre leur marche ascendante. Les assemblées nationales délibèrent mal sous la pression des clubs et de l'anarchie; Pie IX a donc bien fait d'y soustraire celles de son pays. Déjà la presse lui vient en aide; déjà il se fait un heureux retour vers lui et les yeux commencent à s'ouvrir sur les dangers qu'a volontairement suscités une déplorable administration.

Tout le monde est d'accord, dit un journal de Bologne que nous avons sous les yeux, tout le monde est d'accord que le ministère Mamiani a été une des principales causes de l'anarchie qui nous mine. Il s'opposait dans une situation dont il ne pouvait sortir qu'en se retirant, ou en ouvrant la porte aux révolutions. Il a choisi le premier parti, et il a bien fait: c'était à la fois plus honnête et moins périlleux. Malheureusement, quand il s'y décida, le pays avait déjà subi l'influence désastreuse de ce désordre qui régnait dans son propre sein. La politique du cabinet Mamiani vis-à-vis des chambres tendait à y créer un parti de la résistance qui fortifiait celui des rétrogrades de toute l'énergie de leurs convictions honnêtes et s'appuyait sur l'aveuglement même du Souverain-Pontife pour la guerre. Insensiblement cette opposition gagnait et l'administration et le peuple; le ministère était sans force, sans initiative, il voyait ses ordres ou méconnus, ou éludés, ou mal exécutés parce que tout son système consistait à rapécher de vieux systèmes qui ont fait leur temps, à osciller entre deux extrêmes sans franchise, sans grandeur, sans puissance réelle. Et voilà le cabinet que nos feuilles radicales ont préféré au grand et glorieux Pie IX! *Bien que l'ignorance des vrais besoins du peuple romain.*

Il faudrait lire cependant l'expression du suprême mépris dans lequel il est tombé aujourd'hui en Italie. Tantôt on l'accuse d'avoir gaspillé les ressources de l'état, tantôt de s'être pris d'une belle passion pour la démagogie, tantôt de n'avoir su qu'intriguer et non gouverner, tantôt enfin d'avoir tellement compromis les Etats pontificaux qu'il leur était absolument impossible de se défendre, bien loin de pouvoir prendre part à une guerre offensive contre l'Autriche.

Mais laissons là ces trop justes accusations de l'Unité de Bologne. Les lecteurs comprennent facilement que le Saint-Père a dû se hâter de mettre fin à un pareil état de choses. Grâce au ciel, son influence paraît se relever d'heure en heure; les journaux les plus importants adjurent déjà leurs confrères d'abandonner le langage de la haine et de la calomnie pour prendre celui de la dignité convenable à des hommes vraiment libres; ils les exhortent déjà à cette union à cette noble émulation pour le bien dont l'Italie a tant besoin. *Le Laboro* est retiré hardiment dans sa voie, malgré la perte douloureuse qu'il a faite, et le *Constitutionnel romain* lui prête noblement la main. Nous avons remarqué, surtout, dans cette dernière feuille, un article fait de main de maître et qui renferme le passage suivant:

« Le Pape pouvait et devait agir comme il l'a fait, c'est-à-dire donner la main à une civilisation progressive; il pouvait et devait faire éclater l'étincelle destinée à produire des idées, à proclamer les droits véritables, à concilier les intérêts en apparence hostiles; il pouvait et devait ne pas s'opposer à l'expansion du sentiment de la liberté et de l'indépendance; il pouvait et devait lui permettre de se fonder avec les principes de la religion dans le sang des nouvelles générations pour les rendre dignes de la liberté et de la responsabilité par elles-mêmes l'indépendance. Mais le Pape ne pouvait ni ne devait se prêter aux caprices, aux impatiences à l'intolérance de ceux qui voulaient l'insurrection; le Pape ne pouvait ni ne devait mentir à sa mission religieuse et catholique, en prêtant son appui, dans un but purement politique, à l'irréligion couverte d'un masque, ni à une révolte hypocrite. Non, le Pape ne pouvait ni ne devait s'exposer de gaieté de cœur aux reproches du clergé et du peuple dans les autres pays catholiques; non plus qu'à une accusation d'ambition, en alliant à tous nos unitaires et à toutes les autres factions qui sont encore une vraie peste pour l'Italie. Enfin le Pape ne pouvait ni ne devait dégainer l'épée en faveur de ces fantasmagories dont une faction ardente abuse le peuple en lui montrant comme la volonté expresse de Dieu une insurrection violente qui commençait par miner les bases du gouvernement pour ensuite abattre le trône, et finir par une république communiste. »

UNE LETTRE.

Les persécutions religieuses sont justement comparées à la tempête dont le souffle emporte au loin le grain qui germe bientôt dans le sein d'une terre nouvelle et l'enrichit de fruits inconnus. Il y a quelques années à peine, un homme que la persécution avait chassé bien jeune de son pays, arrivait à Rome d'où la persécution le forçait encore de s'éloigner. Mais alors l'exilé de la Pologne avait recouvert l'habit de saint Ignace. Le P. Rylo, de prosaïque politique devenu missionnaire, s'en allait porter la lumière de l'Évangile jusqu'aux régions les plus reculées de l'Afrique. Une lettre de Mgr Casolari, évêque de Maurocastro *in part inf.*, annonce à S. Em. le card. prélat de la Propagande la fin prématurée de cet illustre et saint missionnaire.

Nous reproduisons, d'après le *Giornale romano*, cette lettre, qui contient d'ailleurs des détails du plus haut intérêt sur la situation de l'Église catholique en Ethiopie:

« Khartoum, 29 juin 1848.

« Prince éminentissime.

« Après tout ce que j'ai eu l'honneur d'écrire le 13 de ce mois à Votre Éminence, elle doit s'attendre à la triste nouvelle que j'ai maintenant à lui annoncer. Le R. P. Rylo, mué de tous les sacrements, a rendu l'âme à son Créateur la veille du dimanche de la Trinité, deux heures après le coucher du soleil. Sa mort a été un véritable sommeil: il était paisiblement endormi, ne donnant aucun signe de souffrance, lorsqu'il a rendu le dernier soupir, nous laissant intimement convaincus que dans le ciel la bienheureuse Vierge et les saints protecteurs de ce vicariat l'ont conduit en ce jour aux joies éternelles qu'ont dû lui mériter ses incessantes fatigues apostoliques dans cette vallée de larmes. Je n'ai pas besoin de dire combien cette mort nous a été amère: le silence est préférable. — Nous avons enseveli son corps dans notre jardin, avec toute la décence que notre situation pouvait comporter; il restera en ce lieu jusqu'à ce que soit bâtie l'église où il sera transporté un jour. La douleur était universelle, non-seulement parmi les catholiques, mais même parmi les hérétiques, les mahométans et les païens. Ils ont tous voulu avoir part aux funérailles, tous, y compris l'archevêque copte.

« Comme je l'ai marqué à Votre Éminence dans ma dernière lettre, je demeurai ici encore un ou deux mois, jusqu'à ce que cette mission soit bien établie. J'ai une grande joie à annoncer à Votre Éminence, c'est que, sur mon invitation, don Angelo Vinco, à la grande édification de tous, sans tenir compte du danger de mourir des fièvres dont il souffre déjà, tant, a consenti avec transport à s'arrêter ici jusqu'à l'arrivée des nouveaux missionnaires, et si alors il est encore vivant, il profitera de l'autorisation que lui a donnée le P. Rylo de retourner dans sa patrie pour recouvrer la santé.

« Mon devoir est de prier Votre Éminence d'obtenir du Père général de la Compagnie de Jésus qu'il envoie immédiatement deux Pères de sa Société, avec un Frère coadjuteur, à Alexandrie, où je compte arriver en octobre prochain, et d'où, après avoir reçu mes instructions, ils pourront se diriger vers cette capitale, afin d'y remplacer don Angelo Vinco, et d'y travailler au développement de la mission dans la ville et les environs, ou chaque jour de nouveaux faits attestent que l'heure du Seigneur est arrivée, même pour les tribus mahométanes que nous regardions comme les moins préparées à recevoir la vérité.

« La semaine dernière nous avons fait une excursion aux ruines de l'antique cité de Sabab, située sur la rive orientale du fleuve Bleu, à quatre heures de distance de Khartoum. Le gouvernement nous avait donné l'autorisation de prendre au milieu de ces ruines tous les matériaux que nous y pourrions trouver de nature à être employés dans la construction de notre église, de notre école et de notre maison. Je ne saurais dire avec quel intérêt nous contemplions les ruines de cette ville qui a été pendant tant de siècles la capitale de toute l'Éthiopie, et où nous trouvons des débris des âges les plus reculés, aussi bien que de l'époque chrétienne. Ces ruines occupent un espace beaucoup plus étendu que l'espace compris dans les limites de l'ancienne Rome elle-même. Mais ce qui nous causa le plus de joie fut de rencontrer campés dans les bois du voisinage une nombreuse tribu errante d'Arabes musulmans: ils nous reçurent et nous traitèrent avec amour, se plaignant à nous de peindre avec les plus vives couleurs leur pénible situation et les tribulations qu'ils ont à endurer. En nous indiquant les plus grandes ruines, ils les appelaient des églises chrétiennes, et assuraient que leur tribu les a toujours respectées. Mais quand ils virent que nous étions des ministres de la religion de ceux qui dans les siècles passés habitaient les édifices aujourd'hui renversés, désignés par eux à notre attention; quand ils apprirent qu'abandonnant tout ce que nous avons de plus cher au monde, nous nous étions entièrement dévoués à leur bien spirituel et temporel, ils demeurèrent frappés d'étonnement et d'émotion, et rendant grâce au Dieu souverain d'un si grand bienfait, ils promirent de se montrer dociles afin de mériter que nous donnions à leurs fils assez d'instruction pour les rendre sages et forts, à l'égal des Eurojéens de nos jours et de leurs aïeux des siècles passés. Les tribus errantes les plus considérables (nommément les tribus musulmanes) montrent les mêmes dispositions. Telles sont, par exemple, les tribus *Abu, Rof, Beni, Selem, Gubabis, Hamar, Scakia*, etc., etc., en certaines saisons, campent dans le voisinage de cette ville, mais qui, en d'autres temps, se répandent dans toutes les parties de la Nigritie égyptienne et du Darfur.

« Votre Éminence comprendra aisément de quelle importance est de fonder la mission, solidement dans cette capitale, au gouvernement de laquelle est soumise une si grande étendue de pays, et qui exerce sur toute l'Afrique centrale une influence analogue à celle dont jouissait dans les siècles passés sa voisine Sabab. J'espère donc que Votre Éminence ne manquera pas de nous faire envoyer par le Père général de la Compagnie de Jésus les deux Pères et le Frère coadjuteur que je demande. Je leur donnerai en Égypte tous les renseignements nécessaires et un guide éprouvé, de sorte qu'ils pourront sûrement arriver ici et y poursuivre l'œuvre commencée par le Père Rylo, pendant que Votre Éminence et la Sacré Congrégation, après m'avoir entendu à mon retour à Rome, pourront adopter un vaste système de missions, au moyen duquel, j'ai des raisons fondées de l'espérer, il sera possible de faire un nouveau *Paraguay*, sans nous mêler le moins du monde de politique et sans avoir recours à aucune protection des gouvernements humains.

« Je suis, etc.

A., Ev. de Maurocastro.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

LES JUIFS.—La situation religieuse et politique de Vienne offre en ce moment le plus étrange spectacle. A peine la révolution de mars s'y était-elle accomplie, que l'on vit s'abattre sur cette ville comme une nuée de Juifs accourus de toutes les parties de la monarchie pour y fixer leur domicile. Il s'emparèrent des principaux journaux, dans la rédaction

desquels ils introduisirent ceux d'entre eux qui avaient acquis quelque réputation littéraire; puis ils fondèrent, sous le titre de *Gazette universelle de Vienne*, un journal qui est leur propriété et dont la rédaction est à peu près exclusivement consistée à des Juifs. Leur crédit s'éleva rapidement, au point qu'ils parvinrent à faire nommer un des leurs vice-président de l'Assemblée nationale. La *Gazette universelle de Vienne* s'est donnée pour mission d'outrager, de la manière la plus audacieuse, l'empereur et sa famille, et d'insulter, chaque jour, la religion catholique. Il n'est sorte d'invectives que cette détestable feuille ne prodigue à l'Église et à ses ministres fidèles. C'est sous son influence qu'une congrégation germano-catholique s'est formée à Vienne, sous la direction du prêtre apostat Fuster, et, comme le rongerie, mort dans tout le reste de l'Allemagne, ne trouvait à se recruter ni parmi les catholiques ni parmi les protestants, un certain nombre de Juifs s'y sont fait inscrire et assistent aux prédications de cette secte, uniquement pour faire nombre. L'audace de ces Israélites mécontents inspire à la grande majorité des habitants de Vienne une si vive indignation, qu'on a tout lieu de craindre de voir bientôt élever contre eux un de ces orages qui si souvent déjà ont compromis les richesses et jusqu'à la vie de cette malheureuse nation dans beaucoup de pays, et plus qu'ailleurs en Allemagne.

Océanie.—Les dernières nouvelles de l'Océanie nous ont apporté des détails sur l'ouverture des chambres de Taïti, par la reine Pomaré. Nous trouvons dans une correspondance particulière, un fait digne de remarque et qui n'a point encore été signalé. Le gouvernement de la reine a accordé aux Français le droit de posséder, en toute propriété, des terres dans l'île de Taïti, et en même temps il a concédé aux Français qui deviendraient colons, les droits civils et politiques des nationaux, sans que cette concession puisse leur faire perdre leur qualité de Français. Un sergent-fourrier de l'infanterie de marine, nommé Brouard, qui, à l'expiration de son congé, s'est établi à Taïti où il s'est marié avec une jeune fille du pays, a été nommé membre de la chambre des représentants. Son exemple et deux ou trois autres du même genre ont porté leurs fruits, et bientôt nous aurons à Taïti une petite colonie de travailleurs agricoles qui décuiperont, par leur industrie, les richesses de ce pays si beau et si fertile.

Russie.—Le mariage du grand Duc Constantin, fils de l'empereur de Russie, aura lieu sans pompe le 22. L'empereur a ordonné d'employer au soulagement des veuves et des orphelins faits par le choléra, la somme qui aurait été dépensée à cette cérémonie.

L'armée russe a été considérablement augmentée par l'appel sous les armes de 210,000 hommes de la réserve. Des lettres de St. Petersburg du 3, disent que l'empereur a donné instruction à son envoyé en Angleterre, de défendre l'indisposibilité de l'union entre le Schleswig et le Danemark dans la conférence qui doit se tenir à ce sujet à Londres.

Mort d'un Souverain.—On écrit de Hambourg-vor-der-Hoek (Allemagne), le 10 septembre:

« Le landgrave régnant de Hesse-Hambourg est mort jeudi dernier, à l'âge de soixante-neuf ans. C'est son frère, le prince Gustave-Adolphe-Frédéric, né en 1781, qui lui a succédé. Après la mort de ce prince, le landgravat de Hesse-Hambourg sera incorporé au grand duché de Hesse-Darmstadt. »

Vaisseau.—Le gouvernement pontifical avait déjà, depuis quelque temps, demandé au gouvernement français de mettre à sa disposition un bateau à vapeur destiné à faire, dans l'Adriatique, un service dont les besoins de la guerre et l'invasion des Légations par les troupes autrichiennes expliquent la nécessité. En conséquence le paquebot-poste de l'État le *Mentor* a reçu ordre de partir pour Civita-Vecchia et d'aller se mettre à la disposition du Souverain-Pontife.

L'Académie.—Il reste à faire deux élections à l'Académie française.—On doit trouver un remplaçant à feu M. Alexandre Guiraud, auteur du *Petit Savoyard*. On se propose aussi de faire assaïer quelqu'un sur le fauteuil qu'occupait naguère Chateaubriand. Réranger a déclaré mordicus qu'il n'acceptera aucune des deux survivances. M. Alfred de Musset est proclamé trop frivole. Comment faire?

Sur l'avis ouvert par un homme qui est habitué à flatter tous les régimes, on s'est décidé à faire un choix parmi les hommes politiques nouveaux. On voulait d'abord élire le citoyen Lamennais; mais, toute réflexion faite, le rédacteur en chef du *Peuple constituant* a été reconnu trop enclia à la prospérité sociale. Chose bizarre! chose curieuse! on s'arrêtera: 1° sur M. de Cormenin (passe pour cela-là!); 2° sur M. Armand Marast (ceci est une autre paire d'écharpes). Ces deux candidatures auraient pour parrains M. Dupin aîné, M. Thiers (*tu quoque!*) M. de Lamartine, voire même M. Victor Hugo.

LES THÉÂTRES.—Une commission émanée du ministère de l'intérieur et composée de trois membres, vient d'être chargée de surveiller les théâtres dans l'intérêt de la morale et de la sûreté de l'État. La mesure est officielle. M. Charles Blanc, le directeur des beaux-arts, vient de la signifier administrativement à tous les directeurs de Paris. Les membres de cette commission ministérielle ne porteront pas le titre de censeurs, ils sont désignés sous celui de *délégués du ministère de l'intérieur* pour tout ce qui a rapport à la surveillance des théâtres et aux renseignements à obtenir sur la représentation et la mise en scène des ouvrages nouveaux, la reprise des ouvrages anciens, et généralement tout ce qui concernera les fonctions qui lui ont été confiées par le ministre de l'intérieur.

UN BLASPHEME.—Un grand scandale vient d'être donné au monde chrétien par l'Assemblée constituante d'Autriche. Un sieur Schmit ayant été élu président de l'Assemblée constituante, s'est permis l'expression d'un vœu emprunté à la morale chrétienne, mais dont l'expression même nie de la manière la plus explicite la divinité de Jésus-Christ.

Il a exhorté l'Assemblée à mettre en pratique le précepte d'un grand homme que la foi a fait un Dieu, qui veut que chacun traite son semblable comme il voudrait en être traité lui-même. Pas une seule voix ne s'est élevée au sein de l'Assemblée pour protester contre ce blasphème; et de

ce silence l'on peut conclure combien déjà est devenue profonde dans la monarchie autrichienne la plaie de l'incrédulité.

COTONNE.—M. Michli, le confident et l'ami si dévoué du défunt archevêque de Cologne, ayant été mis en cause pour un écrit publié par lui, et ayant subi condamnation prononcée par le tribunal de Luxembourg; cinquante prêtres du grand-duché se sont empressés de se dénoncer eux-mêmes comme complices de Michli, et de se mettre à la disposition du procureur du roi et du juge d'instruction. Le tribunal, ne voulant ni rétracter son arrêt ni recommencer une procédure dont les conséquences lui paraissent difficiles à apprécier, préfère avoir recours à un moyen terme, en sollicitant et obtenant une amnistie générale en faveur de tous les coupables de délits de presse.

AUTRICHE.—Vienne a été de nouveau le théâtre de troubles qui se sont terminés par le triomphe de la démocratie.

Des nouvelles subséquentes annoncent que Vienne a été placée sous la loi martiale, et l'on disait que l'empereur s'était enfui de nouveau: que les troubles qui ont eu lieu le 12, avaient recommencé le 13 avec des symptômes alarmants. L'Assemblée nationale s'était déclarée en permanence et des milliers d'hommes armés s'étaient rassemblés près de l'université. La garde nationale s'était emparée des portes de Vienne et une force militaire imposante protégeait l'Assemblée. On s'attendait à une collision qui, heureusement n'a pas eu lieu par suite du rappel des troupes qui ont été remplacées par la garde nationale. Le 14, la tranquillité était rétablie.

PRUSSE.—A Berlin, l'Assemblée nationale a adopté la motion du député Stern, qui avait pour objet d'inviter le ministère à recommander aux officiers de l'armée de s'abstenir de toutes tendances réactionnaires. C'est une victoire remportée par la gauche. Le peuple est dans la jubilation. Le ministère entier a donné sa démission.

LE CHOLÉRA.—M. Demidoff a communiqué à l'Académie des sciences de Paris une lettre qu'il a reçue de Saint-Petersbourg, relative au choléra. Pendant tout le temps où cette maladie a sévi avec la plus grande intensité, temps où le nombre des personnes atteintes s'élevait à 1,000 par jour, et le nombre des décès à 500, l'aiguille aimantée n'a cessé d'être agitée et vacillante. Cette anomalie n'a été survenue que pendant un jour que le brouillard régnait sur la ville.—On a remarqué dans les mêmes circonstances que les appareils électriques et magnétiques, perdant beaucoup de leur puissance, et que celles-ci augmentaient à mesure que l'influence du fluide s'atténuait. Rien de semblable ne paraît avoir été observé en France pendant l'épidémie de 1832. Quel rapport peut-il y avoir entre le choléra et le magnétisme nerveux?

ARCHEVÊQUE.—Le dernier Numéro des *Annales de Philosophie chrétienne* donne les détails suivants sur le nouveau Archevêque de Paris.

« Mgr Sibour est né à Saint-Pol-trois-Châteaux, département de la Drôme, le 4 avril 1792. C'est à Paris, au séminaire de Saint-Sulpice, qu'il fit ses études ecclésiastiques; à sa sortie du séminaire, il fut successivement professeur d'humanité et de Rhétorique au petit séminaire de Paris, puis successivement prêtre administrateur à l'église de Saint-Sulpice, et vicaire à l'église des Missions-Étrangères. Après avoir passé environ trois ans dans cette église, il fut appelé, lors du rétablissement de l'évêché de Nîmes, pour être nommé chanoine de la cathédrale; à la mort de Mgr du Châteaufort, il fut nommé vicaire-général capitulaire. C'est dans cette ville qu'en 1839 la nomination royale vint le choisir pour l'évêché de Digne; l'ordonnance est du 23 septembre; la bulle de nomination parut le 25 janvier 1840, et il fut sacré à Aix le 25 février de la même année. »

LES CHEMINS DE FER.—Il résulte d'un document présenté à la dernière assemblée de l'Association britannique par M. W. Harding que la longueur des chemins de fer exploités en Angleterre, en Écosse et dans le pays de Galles, en juin 1845 était de 1,990 milles. Longueur de ceux ouverts au commencement de 1848 3,597 Sommes brutes reçues en 1842 £4,740,000 Pour l'année finissant le 30 juin 1847 3,366,772

Ce qui donne une moyenne de recette de £2,439 par mille en 1842 et £2,596 en 1847.

La longueur des nouveaux chemins de fer sanctionnés par le parlement, mais non encore ouverts au commerce était, au commencement de 1848, de 7,150 milles. Toutes ces lignes seront terminées pour 1853 et alors le réseau des chemins de fer sera de plus de 10,000 milles qui occuperont 140,000 personnes.

La recette de £3,366,772, pour 1847, se subdivise de la manière suivante:

Marchandises, tonnes 1000 k.	7,007,000	
Charbon	8,000,000	£
Bœufs	500,000	3,342,000
Moutons	1,500,000	
Cheroux	100,000	
Passagers, 47,474, 134 parcourant chacun une distance moyenne de 16 milles,	5,024,000	

Sommes égales £8,366,000

Les passagers de troisième classe qui n'étaient en 1842 que dans la proportion de 34 4110 pour cent se sont élevés en 1847 à la proportion de 47 5110 pour cent, c'est-à-dire à environ la moitié du nombre total des voyageurs, ce qui s'explique par l'amélioration apportée aux voitures de troisième classe qui sont presque toutes converties, mais qui laissent encore à désirer sous le rapport du confort et de la propreté.

VOTES.—Un certain nombre de voix de l'armée ont porté sur un personnage qualifié: *Napoléon*. C'est une question légale assez grave que celle de savoir si ce vote doit compter? Connaissez-vous quelqu'un qui s'appelle légalement *Napoléon*? Qu'est que *Napoléon*? C'est là un prénom, et rien de plus, comme *Joachim, Antoine ou Méchisedech*. N'était-il pas du devoir des scrutateurs d'annuler ces bulle-